



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Département de la mobilité  
et des transports

Direction de la navigation fluviale et de la logistique  
L-2938 Luxembourg

Contact Service Navigation fluviale

Département Transports

Mail : inlandnavigation@tr.etat.lu

Tel. : +352-24784957

## Formulaire concernant la gestion du bateau au Luxembourg

(conformément à la réglementation sur l'immatriculation des bateaux de navigation intérieure)

Port d'attache au Luxembourg (Port de Mertert) \*

Certificat d'exploitant au Luxembourg (Port de Mertert)

Nom du propriétaire	
Profession du propriétaire	
Raison sociale du propriétaire	
Adresse	
Localité	
N° de téléphone, de télécopie	
Nom du responsable de la demande	
Adresse e-mail	

\* sélectionner ce qui convient

### Pièces à joindre :

- Certificat de jaugeage  
 Certificat de classe

#### Si propriétaire à l'étranger

- Copie du contrat « Bareboat Charter »

#### Obligatoire si pas de port d'attache

- Copie du certificat d'exploitant  
 **Je m'engage à l'envoyer à inlandnavigation@tr.etat.lu dès réception de la part de l'Administration de l'enregistrement et des domaines**

#### Obligatoire si pas de certificat d'exploitant

- Pièce probante du port d'attache  
 autres :

Je soussigné, \_\_\_\_\_,

en ma qualité de \_\_\_\_\_

certifie que la présente est sincère et vraie et je prends note qu'en cas de fausse déclaration ou de déclaration incomplète, je m'expose aux sanctions prévues par le Code pénal luxembourgeois.

Je déclare que je suis autorisé d'agir au nom du  propriétaire \*

armateur \*

Je marque mon accord à ce que les données soumises fassent l'objet d'un traitement des données dans le cadre de la gestion de la flotte.

### Déclaration Protection des données

Dans le cadre de ses mission d'intérêt public, la direction de la navigation fluviale et de la logistique du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics recueille et utilise vos données à caractère personnel afin de permettre le traitement de votre dossier de demande de certificat communautaire, d'agrément, de certificat de jaugeage, permis d'exploitant etc. selon les dispositions légales nationales ou européennes en vigueur.

Les données traitées, ou partie d'entre elles, nécessaires à l'accomplissement des missions publiques ou intérêts légitimes du/des destinataires, sont susceptibles d'être communiquées à l'Administration de l'enregistrement et des domaines ou d'être intégrées dans des bases de données européennes (EHDB).

Les données traitées peuvent être également utilisées pour des fins statistiques. Pour le surplus elles sont susceptibles d'être conservées à des fins d'archivage public.

Elles ne sont pas conservées au-delà de 2 ans après la déchéance du titre, sauf disposition légale contraire.

La fourniture de ces données est nécessaire au traitement de votre demande. Ces informations doivent être précises et refléter la réalité de votre situation sans quoi votre demande pourrait ne pas aboutir correctement. De plus vous vous exposez à des sanctions en cas de fausses déclarations.

Les règles légales de protection des données à caractère personnel, notamment les droits reconnus aux personnes concernées par les traitements effectués (droits d'accès, de rectification, d'effacement des données, voir droit d'opposition ou d'exiger la limitation du traitement) sont applicables dans les conditions et sous réserve des exceptions et dérogations prévues.

La CNPD (Commission nationale de la protection des données) peut être saisie, le cas échéant, d'une réclamation ou demande relative aux droits des intéressés.

Une réclamation peut être directement adressée à la direction de la navigation fluviale et de la logistique par courrier, à son DPO à l'adresse mail [dpo@tr.etat.lu](mailto:dpo@tr.etat.lu), ou à défaut au Commissaire à la protection des banques de données de l'Etat au 43. Bd. F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg.

(Date)

Signature

<b>Réservé à l'Administration</b>	
Avis	
Décision	